



## **PARCOURS CITOYEN EN SANTÉ-ENVIRONNEMENT**

**Rejoignez un Groupe de travail pour déployer un parcours citoyen sur les enjeux de SE dans le cadre des Contrats Locaux de Santé**

Vous souhaitez développer la mobilisation et la participation citoyenne sur votre territoire ?  
Appuyer l'axe santé-environnement de votre CLS ?

**Constituez votre binôme et rejoignez ce dispositif régional en candidatant avant le 23 mai !**



Le **parcours citoyen** est un processus qui se construit en plusieurs étapes :

1. L'intégration d'un dispositif de mobilisation et de participation citoyenne au sein de l'instance de pilotage du CLS ;
2. L'accompagnement d'une prise de conscience et consolidation du pouvoir d'agir des citoyens sur un enjeu SE ;
3. La mise en œuvre d'une instance pour impliquer et faire contribuer les citoyens à la stratégie locale de santé.
4. La restitution des productions citoyennes auprès des représentants des politiques de publiques de santé (CLS, CTS et GRSE).

Le dispositif sera déployé en 2025 et 2026 et s'appuiera sur la mise en réseau d'un Groupe de travail (GT) composé de **13 binômes** issus des coordinations CLS et d'acteurs associatifs de l'éducation et promotion de la santé-environnement.

Les membres du GT seront formés et accompagnés dans leurs démarches. Les associations membres du GT seront financées pour mener à bien ces actions.

Modalités de candidatures en pages 4 et 5.



## OBJECTIF GÉNÉRAL



Coordonner en région Occitanie un dispositif éducatif de mobilisation et participation citoyenne sur les enjeux de santé-environnement.



## LES ÉTAPES DU PROJET

### 1 INTÉGRER LE PROJET À L'INSTANCE DE PILOTAGE DU CLS



#### TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHÉ

L'instance de pilotage du CLS orientera le déploiement du dispositif en territoire. Dans un premier temps, il s'agira pour le COPIL d'identifier un sujet ou un enjeu en SE lié aux besoins du territoire, et de formaliser une question à traiter lors de l'instance citoyenne. C'est sur cet enjeu que les citoyens seront sensibilisés, mobilisés et invités à s'engager dans le temps.

### 2 SENSIBILISER ET MOBILISER LES CITOYENS

3 JOURS ENTRE OCTOBRE 2025 ET FÉVRIER 2026

Des actions de sensibilisation seront menées afin de préparer la phase d'instance citoyenne. Il s'agira de travailler la connaissance et compréhension de l'enjeu SE qui aura été ciblé mais aussi d'explicitier les modalités d'engagement dans l'instance citoyenne à venir.

Ces actions pourront se matérialiser sur des lieux de vie (marché, événement, sortie d'école, etc.) et/ou en partenariat avec des acteurs relais du territoire développant déjà des actions avec les habitants (*MJC, Espace de vie sociale, Associations locales, CCAS, etc.*).

### 3 METTRE EN ŒUVRE ET ANIMER UNE INSTANCE CITOYENNE

3,5 JOURS ENTRE FÉVRIER ET JUIN 2026

Le travail de mobilisation citoyenne s'intégrera dans un cadre consultatif portant sur un sujet, impliquant un groupe de citoyens non spécialistes ni même connaisseurs de celui-ci.

Cette étape aura vocation à apporter une formation initiale aux citoyens au travers de la consultation de spécialistes porteurs d'arguments contradictoires. À partir des éléments exposés, les citoyens délibéreront pour apporter une réponse à la question initiale, sous forme de propositions argumentées.

Pour découvrir le cadre méthodologique envisagé de ces instances, [cliquez-ici](#).



### 4 RESTITUER ET VALORISER LA DÉMARCHÉ

EN JUIN ET OCTOBRE 2026

Le dispositif a vocation à nourrir les travaux des CLS, des Conseils Territoriaux en Santé (CTS) et du Groupe Régional Santé Environnement (GRSE) en permettant de recueillir les avis des citoyens au travers des parcours menés dans les territoires.

À la fin du déploiement des instances citoyennes, les productions émises par les citoyens seront restituées par les binômes auprès du Contrat Local de Santé. Dans un second temps, à l'automne 2026, les éléments capitalisés et consolidés à l'échelle régionale seront présentés dans le cadre d'une journée en présentiel avec les membres du GRSE.





# DYNAMIQUE ET APPUI DU GROUPE DE TRAVAIL

## FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Ce dispositif repose sur la mise en réseau de 13 binômes aux expériences diverses et compétences complémentaires. En ce sens, les temps de formation représentent de véritables **espaces de mutualisation et de collaboration** entre les membres du groupe de travail.

La formation sera organisée sous un format multimodal et s'ancrera dans les pratiques professionnelles et réalités de terrain des membres du GT.

Les différents modules proposés auront vocation à appuyer la structuration du pilotage des projets et la conception et mise en œuvre des parcours citoyen sur un enjeu en SE.

### ■ 2025

Entre juin et octobre, les membres du GT seront mobilisés sur des premiers temps de formation d'une durée totale de 3 jours (dont 2 jours minimum en présentiel).

### ■ 2026

Des modules « renforcement des compétences » en distanciel seront proposés au GT. Ces temps pourront être découpés en session de 2h à la demi-journée, et auront une durée totale de **3 jours** pour permettre d'accompagner les binômes dans leur démarche tout au long du projet. Ces modules auront un format collectif ou individuel (par binôme).

Les frais pédagogiques, les frais annexes (restauration et hébergement) et de déplacement sont pris en charge via le financement du projet.

Le programme de complet de la formation (dates, lieu, contenus, équipe de formation...) sera diffusé prochainement.



Les membres du GT doivent être en capacité de se mobiliser sur l'ensemble des étapes du projet, soit sur l'ensemble de l'échéancier annoncé et accessible ci-contre.

## MISSIONS, CALENDRIER ET FINANCEMENT

### Un appui au déploiement des parcours en territoire

Le dispositif a vocation à s'intégrer dans les missions des coordinations des CLS en appuyant le déploiement de parcours citoyen sur des enjeux SE identifiés sur leur territoire.

L'implication des associations dans le dispositif fera l'objet d'un financement leur permettant d'accompagner le déploiement du dispositif. Le financement alloué à l'association partenaire est de **6 600€ au total** sur l'ensemble des deux années de déploiement. Un financement complémentaire de 1800€ est prévu pour les dépenses liées à la mise en œuvre des instances citoyennes en territoire (matériel, frais de bouche et déplacement).

Le dispositif se construit en pédagogie de projet. Le nombre de jours mentionnés dans le tableau accessible ci-dessous est une estimation. Il s'adaptera aux dynamiques développer au sein des territoires.

## CALENDRIER ET FINANCEMENT





# CANDIDATURE ET ACCOMPAGNEMENT

## 1 AIDE À LA MISE EN LIEN DES BINÔMES

Afin de faciliter vos prises de contact avec votre binôme associatif ou votre binôme coordination CLS, signalez-nous votre intérêt pour le dispositif par retour de mail et nous vous aiderons dans votre mise en lien si nécessaire.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

## 2 WEBINAIRES : LE 21 MARS ET 10 AVRIL

Pendant la période de réponse à l'AAP, deux rendez-vous sont proposés en visioconférence pour faire plus ample connaissance avec le projet.

Inscrivez-vous pour tout comprendre sur l'AAP et ses modalités, et poser toutes vos questions !

[INSCRIPTIONS](#)



## 3 FORMULATION D'UNE RÉPONSE CONJOINTE

D'ici au 23 mai 2025, nous vous remercions d'envoyer par mail :

- Le **formulaire de candidature** complété conjointement ;
- Un **courrier** validant votre engagement dans la démarche, signé par les 2 structures des binômes (association, et instance de pilotage du CLS).

[FORMULAIRE](#)

L'ensemble est à envoyer à : [audrey.guigni@graine.occitanie.org](mailto:audrey.guigni@graine.occitanie.org)

Les candidatures reçues seront analysées par le **Comité de pilotage** du dispositif régional.



En charge d'appuyer le déploiement de la démarche, cette instance est composée de l'**ARS** (Agence Régionale de Santé Occitanie), la Présidence du **GRSE** (Groupe Régional Santé Environnement), la **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Occitanie, la **Région Occitanie** ; la **DRAAF** (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et du **GRAINE Occitanie**.

La coordination régionale du dispositif, et ainsi l'animation du groupe de travail, s'appuie sur un comité technique composé de salariés de l'ARS Occitanie et du GRAINE Occitanie.



# CRITÈRES DE SÉLECTION

Afin de constituer le GT, le Comité de pilotage sera vigilant aux éléments ci-dessous dans les candidatures. Il s'agira de constituer une dynamique de groupe équilibrée au regard de l'ensemble de ces aspects.

## STATUTS

Cet appel à participation s'adresse aux :

- Associations d'éducation en santé-environnement. Une attention particulière sera portée aux associations adhérentes du GRAINE et/ou des réseaux territoriaux EEDD.
- Coordinations des Contrats Locaux de Santé (*signés ou en cours de préfiguration*).

## LOCALISATION

Une diversité de territoires en région Occitanie est recherchée.

## EQUILIBRE ENTRE ACTEURS ISSUS DE LA SANTÉ ET ACTEURS ISSUS DE L'ENVIRONNEMENT

Le GT sera composé d'acteurs issus des deux champs afin de garantir un double regard pédagogique mais aussi une meilleure connaissance de l'ensemble des acteurs et des enjeux santé-environnement. Les membres du GT présenteront, de manière collective un panel diversifié d'approches et d'expériences.

## EXPERTISE PRÉALABLE SUR LES ENJEUX PÉDAGOGIQUES SE ET LES PROCESSUS DE MOBILISATION CITOYENNE

L'association et/ou la coordination CLS déploient dans le cadre de leur activité professionnelle des actions éducatives en santé-environnement et présente une expérience de mobilisation citoyenne, si possible dans le cadre de politiques publiques.

## TRAVAIL EN PARTENARIAT/EN RÉSEAU

La mise en œuvre de ce projet s'appuiera sur des principes de mutualisation au sein du GT. Le binôme est impliqué dans des projets partenariaux et/ou s'implique dans des travaux en réseau en Occitanie.

## PARTICIPATION À LA FORMATION ET À LA DYNAMIQUE DU GT

La formation présentée ci-dessus constitue l'une des étapes clés du dispositif. Elle appuie les membres du GT dans le déploiement de leur projet de mobilisation citoyenne et offre des espaces de travail commun aux binômes.



# GRAINE OCCITANIE

## CONTACT

**Audrey GUIGNI**

Coordinatrice de projets en réseau , GRAINE Occitanie

[audrey.guigni@graine-occitanie.org](mailto:audrey.guigni@graine-occitanie.org)

04 28 70 05 47

## PARTENAIRES



Le déploiement du dispositif « Parcours citoyen en SE » s'appuie sur un **Comité de pilotage** composée de : l'**ARS** (Agence Régionale de Santé Occitanie), la Présidence du **GRSE** (Groupe Régional Santé Environnement), la **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Occitanie, la **Région Occitanie** ; la **DRAAF** (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ) et du GRAINE **Occitanie**.

Le **PRSE4 Occitanie** (2023-2027) signé par la Présidente du Conseil Régional, le Directeur général de l'ARS et le Préfet de région fin décembre 2023, déploie une nouvelle approche de la santé-environnement qui intègre les concepts de : une seule santé, la résilience au changement climatique, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé et la volonté d'ancrage dans les territoires.

Le PRSE 4 comprend des orientations et des mesures faisant référence à la mobilisation et participation citoyenne.

